

DÉCLARATION EPU Pré-session sur Haïti
Port-au-Prince, le 17 novembre 2021
Délibéré par : Centre de Réflexion et de Recherche sur la Migration et l'Environnement
(CERREMEN)

1. Présentation de l'organisation

Cette déclaration est faite au nom de CERREMEN, une organisation de recherche et de défense des droits des migrant-e-s et de l'environnement. Cette structure à but non lucratif, indépendante et non partisane a pour mission d'œuvrer en faveur une politique migratoire digne et respectueuse des droits de la personne humaine et d'une création d'un cadre environnemental agréable à tous les niveaux. CERREMEN participe pour la première fois aux processus de l'EPU.

2. Contexte de la déclaration

Cette déclaration est élaborée dans un contexte où Haïti est enfoncée dans une crise multidimensionnelle et complexe sans merci. Elle est ponctuée par l'institutionnalisation de la violence dans le langage politique, la corruption et l'impunité, la destruction de certaines institutions démocratiques et judiciaires et la prolifération des gangs armés qui terrorise la population civile. Ils violent, kidnappent, assassinent, massacrent et pillent. L'assassinat du président le 7 juillet dernier, le tremblement de terre du 14 août 2021 suivi du cyclone Grace qui a dévasté la péninsule du Sud d'Haïti, les risques et les menaces liés au changement climatique et aux catastrophes naturelles et l'émigration accélérée des Haïtien-ne-s dans des conditions irrégulières constituent un ensemble d'éléments qui accélère la violation des droits humains et aggrave la situation de l'environnement en Haïti.

3. Plan de la déclaration

Cette déclaration aborde les questions suivantes : (I) la violation des droits humains et ses impacts sur l'environnement (II) les violences à répétition comme facteur de renforcement du phénomène migratoire.

4. Déclaration

I. La violation des droits humains et ses impacts sur l'environnement

Haïti fait face à des situations de violation des droits humains qui le rend vulnérable du point de vue environnemental. 50 % de la population nationale consomme une eau, dont la potabilité reste à désirer. 30% des familles marchent en moyenne 30 minutes pour trouver de l'eau dans les villes, même dans la capitale Port-au-Prince. Cette situation est une menace pour le droit à la vie en Haïti. S'ajoute à cela, le droit à la libre circulation est violé à cause des gangs qui bloquent divers endroits dans le pays.

Aussi, depuis juillet 2018, le pays a expérimenté le phénomène « Peyi lock ». Ce dernier est caractérisé par des barrages routiers, des pénuries de carburant récurrentes, une paralysie de l'activité économique des institutions publiques et privées, une augmentation constante du taux d'inflation qui atteignait environ 25 % et un accroissement annuel de près de 30% du coût moyen du panier alimentaire selon la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire en Haïti (CNSA).

Elle montre que l'insécurité alimentaire touche aujourd'hui près de 42%, soit 4 millions de la population haïtienne.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) examinent les violations et abus aux droits à la vie et à la sécurité de la personne, attribués aux gangs, à des individus armés non-identifiés et aux membres des forces de l'ordre. Ils dénombrent un total de 131 violations et abus au droits à la vie et à la sécurité de la personne en 2018.

Concernant la situation sanitaire, la pandémie de COVID 19 avec 24 543 cas confirmés et 708 décès recensés au 13 novembre 2021, même si elle n'a pas fait tant de dégâts prévus, a affecté la population qui est exposée à un système de soins et de santé très vulnérable.

Face à cette situation, le lien entre la violation des droits humains et l'environnement devient une préoccupation. Les données mentionnées montrent comment les droits fondamentaux de la population haïtienne sont constamment violés. Ce qui affecte la dégradation de l'environnement en proie aux effets du réchauffement climatique. En effet, en Haïti le dérèglement des saisons, la perturbation des rythmes pluvieux, l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes, la sécheresse, l'érosion des sols ou encore la montée des eaux forment l'ensemble de la manifestation du changement climatique.

D'un autre côté, les sacs en plastique et les objets en styrofoam remplissent les rues. Leur impact sur l'équilibre écologique est fatal. Ils polluent les plages, les littoraux, et détruisent les habitats marins. Selon « Unesco-Natural-Science », les déchets plastiques causent la mort de plus d'un million d'oiseaux marins et de plus de 100 000 mammifères marins chaque année.

C. Recommandations

Nous demandons donc résolument que la promotion du droit à l'environnement prenne une place importante dans le prochain EPU, la priorité étant accordée à une éducation complète en termes de citoyenneté-écologique, qui constitue l'une des solutions les plus claires à bon nombre des problèmes cités. Nous recommandons donc au gouvernement d'Haïti:

- a. Élaborer et adopter un plan d'action national relatif à l'éducation à la protection de l'environnement et l'intégration du programme traitant ce sujet dans les cursus scolaires et académiques haïtiens.
- b. Renforcer les initiatives communautaires et la sensibilisation à l'éducation des jeunes à la protection de l'environnement pour devenir des citoyen-ne-s écologiques.

II. Les violences à répétition comme facteur de renforcement du phénomène migratoire

Depuis l'avènement du phénomène « Peyi Lock », la multiplication des actes de violence sous diverses formes gangrènent la société haïtienne. Des massacres à répétition dans les quartiers défavorisés de Port-au-Prince poignent à l'horizon. Dans le quartier La saline, 71 personnes furent assassinées, le 13 novembre 2018, par des gangs armés. Lors de cette tuerie, des femmes ont été violées. D'autres cas de massacres similaires ont été répétés dans d'autres bidonvilles de Port-au-Prince de 2019 à 2021.

Dans la même veine, les gangs armés entrent dans une lutte pour la conquête de territoire qui a provoqué le déplacement interne d'un nombre important de la population. Ainsi, depuis le 1er juin 2021, des hommes, des femmes et des enfants se sont déplacés à Carrefour, fuyant les affrontements violents entre gangs rivaux qui sévissent à Martissant et Fontamara, quartiers de la rentrée sud de Port-au-Prince. UNICEF dénombre 302 ménages (1089 personnes) sont logés au Gymnasium du Centre Sportif de Carrefour. Parmi eux, 446 enfants et 582 femmes et filles qui vivent dans des conditions très précaires. Il précise que 101 ménages ont vu leur maison incendiée et 80 autres ont eu leur maison endommagée.

Cette crise d'insécurité a également entraîné la migration internationale des Haïtien-ne-s vers des pays de l'Amérique Latine et des Caraïbes dans des conditions parfois irrégulières. Ce qui expose les migrant-e-s haïtien-ne-s à la violation des droits humains.

Cependant, le gouvernement haïtien serait incapable de faire avancer la lutte contre l'insécurité dans le pays, estime le Conseil de sécurité des Nations unies à travers le BINUH.

C. Recommandations

Afin d'adresser les problèmes relatifs à l'émigration des Haïtien-ne-s, nous faisons les recommandations suivantes au gouvernement d'Haïti :

c. Concevoir des politiques publiques visant à garantir les droits des ressortissant-e-s haïtien-ne-s à l'étranger au regard du strict respect des droits humains et en accord avec les pays d'accueil.

d. Créer des conditions sécuritaires et des programmes durables visant l'amélioration des conditions de vie de la population haïtienne qui, face à la misère abjecte, voit son avenir que dans l'émigration à n'importe quel prix.